

Accueil - Commerce, marketing, finance - Immobilier - BTS Professions immobilières

BTS Professions immobilières



Objectifs :

- Assurer le conseil et l'interface dans la transaction immobilière entre le vendeur et le demandeur d'un bien immobilier
- Assurer les fonctions de syndic de copropriété dans la gestion de copropriété
- Assurer les fonctions de conseiller en location dans la gestion locative



Contenu de la formation :

Dans le domaine de la transaction immobilière, assurer le conseil et l'interface entre le vendeur et le demandeur d'un bien immobilier, dans des emplois de chef de vente, négociateur, assistant commercial ; Dans le domaine de la gestion de copropriété, assurer les fonctions de syndic de copropriété (prise en compte de l'environnement juridique de l'immeuble, gestion budgétaire et comptable de l'immeuble, entretien de l'immeuble, organisation et tenue des assemblées générales) ; Dans le domaine de la gestion locative, exercer les fonctions de conseiller en location, chargé d'attribution (secteur social), gestionnaire locatif ou assistant en gestion locative (conclusion de mandats de gestion, gestion des baux sur leur durée) ; Maîtriser la communication professionnelle (négociation, animation de réunions, rédactions d'écrits administratifs, juridiques ou commerciaux) ; Assurer une veille dans les domaines juridique, économique, architectural, urbanistique.

NIVEAU DE SORTIE
Niveau 5 (Bac +2 BTS ou DUT)

SPÉCIALITÉS DE FORMATION (NSF)
313 Finances, banque, assurances

CODE RNCP/RS
RNCP38380

NOM DU CERTIFICATEUR
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

DATE D'ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION
15/12/2023

ACCESSIBLE PAR LA VAE
Oui

FORMATION CERTIFIANTE
Oui

Dernière mise à jour
29/05/2024

Informations pratiques

Type d'action	Lieu de formation	Date de sessions	Chiffres clés	Contact siège
Apprentissage	Lycée général et technologique Beauregard 4 avenue PAUL CEZANNE 42604 MONTBRISON CEDEX	Du 02/09/2024 Au 26/06/2026	57 % de réussite 67 % de satisfaction 29 % d'insertion 43 % de poursuite d'études Rechercher une Formation	GRETA CFA Loire 22 rue Louis Soulié 42042 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 1 CS 50 650 04 77 32 48 02 greta-cfa.loire@ac-lyon.fr

Chiffres clés

57 % de réussite **67 %** de satisfaction **29 %** d'insertion **43 %** de poursuite d'études

[Rechercher une Formation](#)



Organisation

Durée indicative : 2 ANS

Durée totale en heures : 1350 heures

Nombre d'heures en centre : 1350 heures

Effectif mini/maxi : 8 - 15

Modalités d'enseignement : Apprentissage

Modalités d'entrée et de sortie : entrées/sorties à dates fixes

Type de la Formation : EN ALTERNANCE



Modalités pédagogiques

Formation certifiante : Oui

Type d'action : Apprentissage

Méthodes pédagogiques : Cours du jour. Formation en présentiel, mixte

Matériel et moyens utilisés : Support pédagogique remis au participant

Modalités d'évaluation et/ou Modalités de Validation :

Contrôle en cours de formation (CCF) et Épreuves en fin de formation (Évaluation ponctuelle)



Accès

Publics visés : Jeune 16-29 ans

Niveau d'entrée : Non communiqué

Prérequis : Ce BTS est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat STMG, STI2D, général, d'un bac pro gestion-administration ou d'un bac pro commerce

Candidature via PARCOURSUP pour les personnes scolarisées
Dossier de candidature pour les personnes non scolarisées
Recrutement sur dossier et entretien Inscription validée à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Délais d'accès : Pour les candidatures via PARCOURSUP : échéance selon la procédure de Parcoursup Pour les non scolarisés candidature possible 6 mois avant le début de formation et jusqu'au début de la formation sous réserve de places disponibles.

Modalités d'accessibilité PSH : Le GRETA CFA est engagé dans la démarche H+ : les personnes en situation de handicap sont accompagnées tout au long de leur parcours de formation par un référent H+.



Financement

Tarif global indicatif : 17936 € TTC

Financements possibles : Remboursement des frais de 1er équipement pédagogique par l'OPCO pour un montant plafond de 500€ pour la 1ère année du contrat

Modalités de financement : Contrat d'apprentissage , Contrat de professionnalisation

Pour les contrats d'apprentissage, le montant indiqué correspond au niveau de prise en charge (NPEC) appliqué par France Compétences. Pour le tarif du Contrat de Professionnalisation, merci de nous contacter

[Nos Conditions Générales de Vente](#)